

Charte d'engagement **Build Green**



Lors de son inscription sur Build Green, l'abonné s'engage à :

- faire la promotion auprès de ses clients et prescripteurs d'une démarche écologique engagée dans le cadre de la construction, extension ou rénovation d'un habitat :
 - en utilisant autant que possible des matériaux, équipements et techniques qui doivent limiter ou diminuer l'impact sur l'environnement et la santé des professionnels et occupants ;
 - en recherchant à améliorer en permanence ses produits, techniques, prestations ou solutions, pour les rendre plus écologiques, recyclables et respectueux de la santé du consommateur ;
 - en développant une démarche plus collaborative avec l'environnement social du projet ;
- contribuer régulièrement aux échanges entre membres sur les informations qui permettront ensuite à chacun de partager sur les techniques, équipements et matériaux de la filière ;
- respecter le média, ses abonnés et ne pas les dénigrer en public.